

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU  
LOGEMENT  
(CGDD – DRI – Service de la recherche)

***Programme de recherche***  
***Concertation, Décision et Environnement***  
Réponse à l'appel à propositions 2008

**LA PORTÉE DE LA CONCERTATION.  
MODÉLISATION SOCIOLOGIQUE DES EFFETS DE LA  
PARTICIPATION DU PUBLIC AUX PROCESSUS DÉCISIONNELS**

***ÉQUIPE DE RECHERCHE***

*JEAN-MICHEL FOURNIAU (DEST-IFSTTAR) (Dir.)*

*JEAN-MICHEL VAN COUYGHEM (DEST)*

*JEAN-STÉPHANE BORJA (CESSA)*

*STEPHAN CASTEL (CESSA)*

*PIERRICK CÉZANNE-BERT (CESSA)*

*FRANCIS CHATEAURAYNAUD (GSPR-EHESS)*

*INGRID TAFERE (GSPR-EHESS)*

*SAMUEL BORDREUIL (LAMES)*

*MATHIEU LEBORGNE (LAMES)*

**Rapport final**  
**Volume II.**

**Un territoire métropolitain à l'épreuve de la concertation.  
Mise en variation par l'enquête de terrain**

**VOLUME II.**  
**UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN À L'ÉPREUVE DE LA**  
**CONCERTATION. MISE EN VARIATION PAR L'ENQUÊTE DE**  
**TERRAIN**

**SOMMAIRE**

<b>Introduction : La mise en variation par l'enquête sur six terrains d'un territoire métropolitain .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I. - Le temps long du débat THT Boute-Carros : une atteinte à sa portée ? .....</b>	<b>27</b>
<b>Chapitre II. Un territoire d'expérimentation pour la concertation sur les risques industriels : le bassin de Fos-sur-Mer et l'étang de Berre .....</b>	<b>51</b>
<b>Chapitre III. Un débat de grande portée : La LGV Paca .....</b>	<b>93</b>
<b>Chapitre IV. SCoT de Toulon et LGV Paca : l'influence ciblée de deux processus entremêlés .....</b>	<b>163</b>
<b>Chapitre V. Le débat public Iter en Provence : entre négociation internationale, information régionale et acceptation locale.....</b>	<b>195</b>
<b>Chapitre VI. Le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (VRAL) : la constitution d'une problématique sectorielle pour un débat de politique générale.....</b>	<b>221</b>
<b>Chapitre VII. L'atelier citoyen VRAL : focus sur un dispositif délibératif comme modalité du débat public.....</b>	<b>265</b>
<b>Sommaire détaillé.....</b>	<b>289</b>

# INTRODUCTION : LA MISE EN VARIATION PAR L'ENQUÊTE SUR SIX TERRAINS D'UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

JEAN-MICHEL FOURNIAU  
(DEST-IFSTTAR et GSPR-EHESS)

Comment le monde sensible, les corps et les milieux, l'ancrage physique dans un paysage... sont-ils représentés/représentables dans des dispositifs et des espaces de calcul organisés par des métrologies, des modes de circulation de l'information, des tours de parole ? L'appréhension et les qualifications du monde sensible, la problématisation et la publicisation de ce qui affecte un milieu sont des processus contraints par l'espace géographique, par les formes de solidarité sociale qui y sont ancrées, par des dispositifs, par des représentations et des cultures politiques. Ces processus sont toujours l'objet d'épreuves par lesquelles des acteurs acquièrent des prises différentielles pour influencer sur la trajectoire d'un projet d'aménagement qui concerne leur territoire. Mais l'incertitude pèse sur les conditions de réussite des épreuves dans lesquelles s'engagent les protagonistes, la portée de leur action ne peut se décréter *a priori* mais seulement au fur et à mesure de son déploiement. La notion de portée est développée ici pour penser comment les différents publics enchaînent les conséquences de leur engagement au fil des épreuves.

La portée décrit donc la trajectoire des expériences partagées dans le monde sensible grâce auxquelles les publics s'assurent de prises sur les problèmes publics qui les affectent. Ces expériences engagent des recoupements pour vérifier l'appartenance des individus et communautés concernés au même monde ; des outils collectifs pour identifier, caractériser, débattre de la situation problématique ; et, enfin, des biens et des valeurs potentiellement universalisables pour orienter l'action. Les publics investissent les moments de participation avec ces activités qui, sous des formes diverses, mettent en tension les milieux dans leur rapport à l'action, les dispositifs eux-mêmes dans leur capacité à faire circuler les expériences et les arguments, les représentations par la convergence ou non de chaînages argumentatifs patiemment mis à l'épreuve de la discussion et de l'expérimentation sur le territoire.

Nous avons mis en œuvre notre sociologie balistique des problèmes publics sur six terrains dans la région Paca concentrés dans la partie provençale du « système urbain du grand delta du Rhône » (cf. carte p. 171), c'est-à-dire la grande région métropolitaine de Fos-Aix-Marseille-Toulon. Il s'agissait de construire un espace de variation des situations de conflit territorial et de concertation dans cette région, et donc des trajectoires des mobilisations territorialisées. L'unité territoriale permet de faire l'hypothèse que des acteurs, des arguments, des références, des marques territoriales, etc., circulent d'un dossier à l'autre, et que leur comparaison fait ainsi sens dans l'expérience des acteurs. La portée de la concertation tient alors à la polyphonie des divers niveaux de perception de l'état du monde, de calcul décisionnel et d'attachement à des valeurs, mis en jeu par un problème environnemental quand il affecte le territoire.

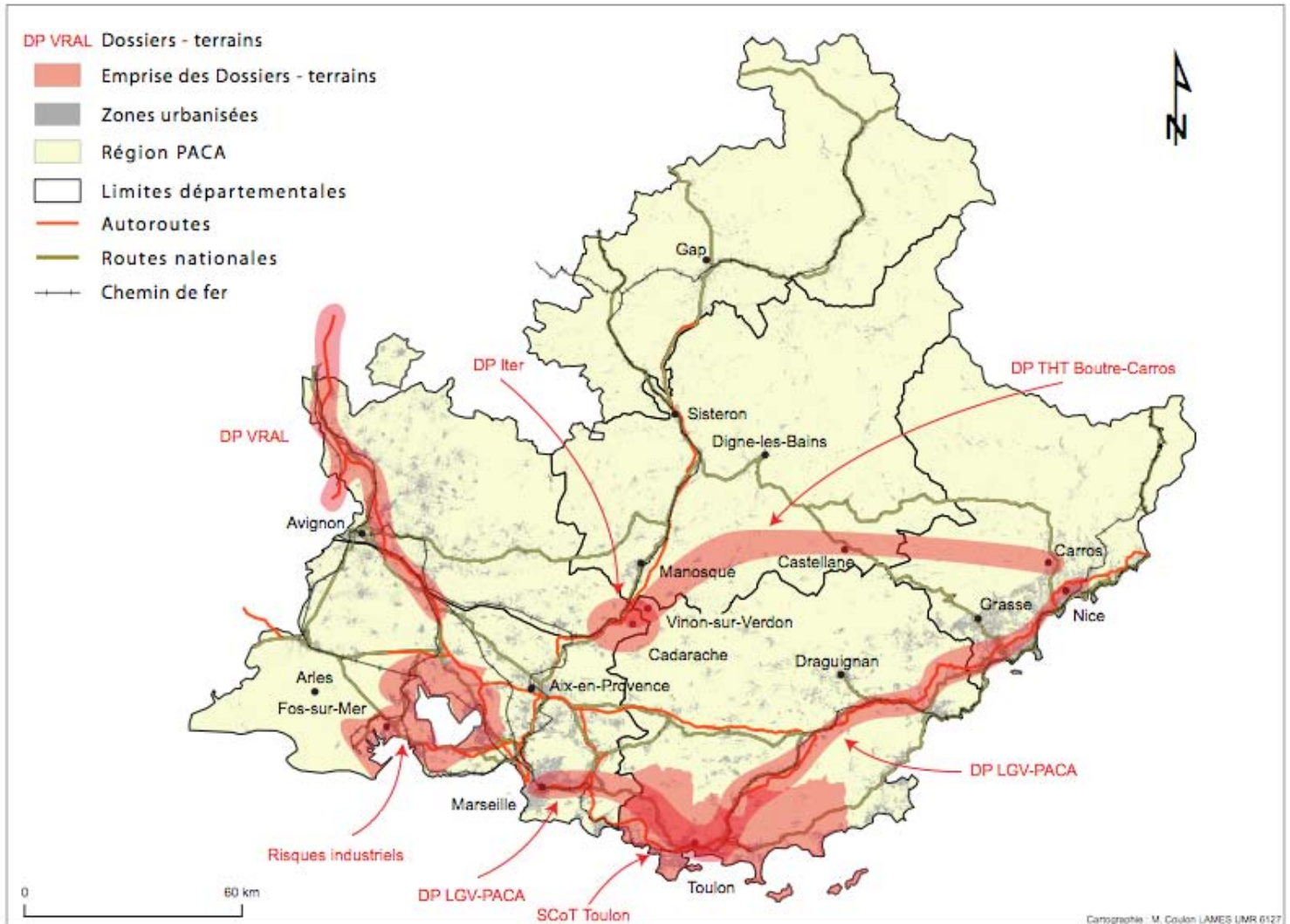
Ce second volume présente l'état de cette analyse sur six des terrains choisis, l'analyse plus spécifique du conflit sur l'incinérateur de Fos, largement conduite par d'autres travaux (notamment Isabelle Hajek<sup>1</sup>, LaMeS, 2008 ; Tobias Girard<sup>2</sup>, IIAC, 2012) ayant été laissée de

---

1. Isabelle Hajek, *La contribution des acteurs socio-associatifs à l'élaboration de la question environnementale : d'une sociologie de la connaissance à la construction d'une grammaire politique élargie. Le cas de la mobilisation contre l'incinération des déchets à Marseille*, thèse pour le doctorat de sociologie, soutenue le 20 novembre 2008, Université de Provence, 367 p. et annexes.

côté, pour ne retenir de ce conflit majeur que la bifurcation qu'il produit dans la politique de gestion des risques dans l'ouest de Paca telle que nous avons pu l'appréhender dans l'analyse du dossier du SPPPI (chapitre 2). Chacun des chapitres qui suivent cette introduction est consacré à un dossier. L'introduction précise le cadre commun que nous nous sommes donné pour la description des différents cas, afin de pouvoir en conduire la comparaison, dont les principaux résultats sont présentés dans le premier volume de ce rapport final.

### Six dossiers entrant dans le champ de l'enquête



L'expérience de la variation sur ce territoire renvoie également aux diverses formes d'engagement de membres de l'équipe sur chacun de ces terrains, depuis assez longtemps pour pouvoir saisir leurs trajectoires sur une longue durée. Cela nous a conduit à mettre en place des outils spécifiques de prise de distance analytique par rapport à ce régime d'engagement, pour se déprendre du regard qu'il informe mais qu'il forme aussi à viser l'efficacité de l'action plutôt que la formalisation des trajectoires étudiées. Le déroulement de l'expérience collective qu'a constitué cette recherche fait l'objet de la première section de l'introduction de ce volume.

2. Tobias Girard, *Les pouvoirs du danger. Zone industrielle de Fos-sur-Mer. Anthropologie politique des risques industriels et du conflit de l'incinérateur*, thèse pour le doctorat d'anthropologie, soutenue le 5 juillet 2012, EHESS, 364 p. et annexes.

## I. LES OUTILS DU TRAVAIL COLLECTIF : SÉMINAIRE ET CARNET DE RECHERCHE

Les analyses entreprises sur nos divers terrains ont reposé sur les outils classiques du travail de recherche, rassemblement et critique des sources documentaires disponibles, entretiens... Mais, elles bénéficient également de l'engagement ancien de membres de l'équipe sur ces terrains, qui nous fait partager d'assez près l'expérience de certains de leurs acteurs.

### 1. L'engagement dans les dossiers étudiés

Le [Cessa](#) travaille depuis plusieurs années sur le thème de la gestion du risque et des pollutions d'origine industrielle dans la zone de Fos et de l'étang de Berre. Il intervient régulièrement dans des instances locales comme les plénières du SPPPI et les séminaires organisés par le Pôle risque de l'Arbois. Il a assuré comme bureau d'études le suivi et l'animation de groupes de travail du SPPPI (GT Perception et Communication sur les dioxines ; GT Retour d'Expérience sur l'amélioration de la prévention des risques industriels), et entretient des contacts réguliers avec les différents acteurs locaux de la gestion du risque. Ce travail de terrain lui permet d'être régulièrement invité en tant qu'observateur ou intervenant extérieur dans les instances de mise en débat du risque au niveau local (CLIC, CLIE, CLIS, GT du SPPPI, voir le chapitre 2 de ce volume), d'avoir suivi et accompagné la réflexion conduite par la DRIRE sur l'évolution du SPPPI, d'être associé à la création et à la montée en charge de l'Institut éco-citoyen pour la connaissance des pollutions, et d'être informé des différentes manifestations organisées par les associations de défense de l'environnement sur le thème du risque industriel en général et sur l'incinérateur de Fos en particulier.

En lien avec le déroulement du projet de recherche CDE, le Cessa (en association avec l'Arenes), a organisé le 23 avril 2010 à Fos, la 3<sup>ème</sup> journée régionale de la concertation, pour le compte de la Région Paca, du SAN Ouest Provence, du Pôle Risques et de la DREAL : « *Concerter sur le risque : quels acteurs, pour quel débat ?* » dont le compte rendu est disponible sur

[http://democratielocale.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=116:retour-journee-risques&catid=35:la-journee-regionale](http://democratielocale.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=116:retour-journee-risques&catid=35:la-journee-regionale).

Mathieu Leborgne dans le cadre de son travail de DEA puis de thèse (cf. chapitre 1 de ce volume) a suivi le dossier de la ligne à très haute tension entre Boutre (83) et Carros (06) depuis l'origine, tout en étant engagé, à titre associatif, dans la mise en place du PNR du Verdon. Pendant la période du débat public, il a participé aux côtés des responsables associatifs à la coordination élus-associations qui a joué un rôle central dans l'élaboration d'une proposition alternative au projet d'EDF. Son rapport au projet ITER est plus classique : il s'agit d'un travail de recherche dans le cadre d'un post-doc CNRS au sein du LaMeS, en collaboration avec Pierre Fournier (LaMeS) (cf. chapitre V). Mathieu Leborgne est aujourd'hui consultant indépendant et travaille notamment sur différents dossiers touchant à l'analyse des risques industriels dans divers territoires.

Jean-Michel Fourniau, après une recherche sur les contestations du Tgv Méditerranée (1995) conduite avec André Donzel (LaMeS) et Jacques Lolive (Pacte), a eu une mission d'assistance à la commission particulière du débat public sur la Lgv Paca et un rôle de membre associé de la Commission (2005) (cf. chapitre 3 de ce volume). Dans le cadre du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (Vral), il a été à l'initiative de la conférence de citoyens organisée au lancement du débat public et il en a animé le comité de pilotage. Ingrid Tafere était observatrice du travail du

panel de citoyen (cf. chapitre 6 et 7 de ce volume). Elle a également évalué un atelier citoyen sur les transports de la Région Rhône-Alpes, organisé par Arenes et le Cessa.

Il s'agit là d'engagement dans les dossiers qui va très au-delà de l'observation participante, ou de la position de « sociologue public », puisqu'elle met de fait beaucoup d'entre nous non seulement en position de dialogue avec un public, mais également en position d'être — du moins à certains moments — des acteurs des dossiers que nous étudions. Une élaboration plus poussée de cette position du chercheur, que cartographient assez mal à notre sens les propositions de Michael Burawoy (2005)<sup>3</sup>, même si nous sommes sensibles à l'idée de relation dialogique entre le sociologue et un public, mériterait d'être développée, ce que nous ne faisons pas ici.

Dans cette recherche, nous nous sommes d'abord dotés d'outils, à la fois pour ce dialogue entre le sociologue et un public et, plus classiquement, pour se redonner une distance analytique par rapport aux diverses formes d'engagement sur nos terrains. Il s'agit du séminaire de l'EHESS que Francis Chateauraynaud, Jean-Michel Fourniau et Mathieu Leborgne organisent depuis plusieurs années à Marseille, d'une part, de l'ouverture d'un « carnet de recherche » sur le site [Hypotheses.org](http://Hypotheses.org) créé à l'initiative du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo-Revues.org), d'autre part.

## **2. Le séminaire EHESS *Débats publics et formes de mobilisation territorialisée***

Le séminaire de recherche conduit à l'EHESS Marseille par Francis Chateauraynaud et Jean-Michel Fourniau depuis 2003, et avec Mathieu Leborgne depuis 2006, a été dédié durant les deux années universitaires 2009-2010 et 2010-2011, sous le titre *Débats publics et formes de mobilisation territorialisée* en 2009-2010, puis sous le titre *La portée de la participation ou l'expérience des milieux* en 2010-2011, à l'accompagnement du projet de recherches pour le programme CDE. Quatorze séances d'une journée, à un rythme mensuel de novembre à mai, ont ainsi été organisées pour enrichir l'analyse de points de vue externes et exposer l'avancement des travaux au public du séminaire. Alors que la première année a permis d'analyser en détail les six dossiers de conflits territoriaux étudiés, d'approfondir la notion de « milieu » dans l'analyse de débats territorialisés et l'impact des moments de débat sur la trajectoire des dossiers, la seconde année a été consacrée à l'examen des dimensions transversales sur lesquelles articuler la comparaison des dossiers étudiés. Les participants ont donc mis en discussion les multiples contributions comme autant d'éclairages différents pour une approche de la portée de la participation.

Les deux premières séances du séminaire de l'année 2009-2010 furent l'occasion pour les trois responsables de poser les termes de la ligne problématique suivie jusqu'en juin 2010 : le recours à la notion de « milieu » dans l'analyse de débats territorialisés, la question de la pertinence des dispositifs et l'impact des moments de débat sur la trajectoire des dossiers controversés. Lors de la deuxième séance, un cas particulier a été analysé en détail sur la base du corpus de textes recueillis à propos du « débat public Lgv Paca » (Jean-Michel van Couyghem). La troisième séance était centrée sur la construction des publics dans les dispositifs de participation : Philippe Brunet (centre Pierre Naville, Université d'Évry-Val d'Essonne) a abordé la manière dont les mobilisations locales se sont construites en Limousin concernant la présence d'anciennes mines d'uranium. Francis Chateauraynaud et Pierrick Cézanne-Bert (Cessa), suite à une enquête menée pour l'Andra, ont examiné la notion de

---

3. Burawoy Michael (2005), « For Public Sociology », *American Sociological Review*, vol. 70 no. 1, February, pp. 4-28. Traduit dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/1-2 (n° 176-177), pp. 121-144.

réversibilité et la manière dont les parties prenantes au débat sur la gestion des déchets nucléaires l'utilisaient dans leurs répertoires argumentatifs. En février, la thématique des mobilisations associatives a été traitée par Isabelle Hajek (LaMeS) à partir de l'exemple du débat sur l'incinérateur de Marseille/Fos ; Ingrid Tafere (doctorante au GSPR) a complété l'approche plus générale de la mobilisation en revenant sur le fonctionnement de l'atelier citoyen intégré dans le débat public sur les transports Vral (Vallée du Rhône Arc Languedocien). La séance de mars est revenue sur un dossier permettant une analyse fine de la notion de « portée » dans une concertation : Jean-Michel Fourniau et Mathieu Leborgne ont retracé les grandes étapes (configurations) du débat public Boutre-Carros (ligne THT) depuis 1998 jusqu'à ses derniers rebondissements en 2006-2007. Aurélie Cardona (doctorante au GSPR) a de son côté présenté les ressorts de la mobilisation associative contre un projet de construction d'un circuit automobile dans les Yvelines. En avril, Olivier Labussière (Cired) a présenté une recherche menée en commun avec Alain Nadaï sur la manière dont les associations de protection de la nature (ornithologiques notamment) parviennent à faire jouer un rôle de premier plan aux oiseaux dans les controverses sur l'implantation d'éoliennes ; Pierre Fournier (LaMeS) et Mathieu Leborgne, dans un autre domaine, ont proposé une analyse socio-historique d'une instance de mise en débat des risques industriels dans le Val de Durance : le Clic de Sanofi-Aventis à Sisteron. En mai, Gabriel Jourdan (Institut d'urbanisme de Grenoble) a fait part de son expérience au sein de l'Agence d'urbanisme de Toulon lors du débat public sur la Lgv Paca. Sezin Topçu (EHESS, Centre A. Koyré) a présenté la partie de sa thèse relative aux modalités locales du dispositif « vivre après la catastrophe » mis en place par le programme CORE de l'ONU (mené par le cabinet Mutadis) sur les territoires biélorusses voisins de Tchernobyl.

Pour l'année 2010-2011, le séminaire a changé de nom pour se centrer plus directement sur l'étape dans laquelle entrait notre projet de recherche, à savoir la comparaison de nos dossiers et sa formalisation en vue de produire une modélisation sociologique de la notion de portée de la concertation. Le séminaire s'intitule : *La portée de la participation ou l'expérience des milieux*, titre laissant en suspens le caractère disjonctif du « ou », ce qui a fait l'objet de discussions au cours du séminaire. Pour aller au-delà des réflexions menées au cours des années précédentes sur l'économie démocratique des débats publics, le séminaire 2010-2011 s'est attaché à questionner la portée de la participation comme mécanisme d'influence réciproque entre la trajectoire publique des dossiers et les milieux (qu'ils soient sociaux, techniques, environnementaux ou institutionnels) dans lesquels leur mise en discussion est irréductiblement ancrée. La première séance a donné l'occasion aux trois responsables du séminaire de poser les termes de cette mise en variation autour des questions d'institutionnalisation des dispositifs de participation, du rôle des enjeux métropolitains dans les mobilisations territorialisées, de la montée des questions de santé environnementale et des nouveaux enjeux d'évaluation qui leur sont liées.

Lors de la deuxième séance, l'analyse des forces et des risques de l'institutionnalisation du débat public conduite par Mario Gauthier (Université du Québec en Outaouais) pour le BAPE québécois et par Jean-Michel Fourniau (Dest-Ifsttar et GSPR-EHESS) pour la CNDP française a permis de comparer les transformations de l'action publique dans les deux pays résultant de trajectoires différenciées d'institutionnalisation du débat public comme dispositif de participation du public aux processus décisionnels. La troisième séance, en janvier 2011, était centrée sur la construction de publics comme communautés d'enquête : Katharina Schlierf (post-doc au Cemagref Rennes et à l'Engées) a souligné les différences d'appropriation par les acteurs de l'évaluation environnementale des déchets ménagers selon que la perspective en est la démocratisation ou la rationalisation de la gestion. Mathieu Leborgne (chercheur associé au LaMeS) a dégagé des 6 terrains étudiés dans le programme

CDE les conditions de formation et les éléments caractéristiques d'une « communauté débattante », composition de collectifs mobilisés par un conflit territorial qui se saisissent d'un dispositif de débat pour approfondir l'enquête. La séance de février a permis de comparer le traitement d'enjeux métropolitains controversés. Mathilde Gralepoix (Polytech'Tours) et François Benchendikh (Ceraps, Lille 2) ont analysé la mise à l'épreuve des solidarités territoriales par les enjeux de localisation d'équipements intercommunaux de traitement de déchets industriels à Nantes et ménagers à Marseille. Jean-Michel Fourniau et Ingrid Tafere (doctorante au GSPR et à l'Ifsttar) ont souligné l'émergence récente des enjeux métropolitains dans les mobilisations territorialisées en Paca, productrice de nouvelles représentations du territoire régional, encore peu stabilisées. La séance de mars a été consacrée à une mise en perspective historique des mobilisations territorialisées sur les questions de pollution. Florian Charvolin (Modys, CNRS) et Stéphane Frioux (Larha, CNRS) ont montré l'existence, dès les années 1930 dans le bassin stéphanois, de formes de concertation, bien avant l'institutionnalisation récente de celle-ci, mettant en jeu des techniques de concernement et des disputes sur les preuves pour prendre en compte la pollution atmosphérique d'origine industrielle dans les politiques locales. Christelle Gramaglia (Geau, Cemagref) a montré comment, sur un site reconnu pour ses pollutions de l'eau au cadmium, dans le bassin industriel de Decazeville, circulaient et s'ancraient historiquement des savoirs locaux sur les pollutions et comment ils se confrontaient aujourd'hui aux savoirs des écotoxicologues. La sixième séance, en avril, a abordé la dimension proprement politique de telles mises en perspectives historiques pour décrire des trajectoires politiques de controverses sur la nature et la santé. Antoine Doré (doctorant au Cemagref Grenoble) est revenu sur la carrière politique des loups en France comme cas d'étude des politiques de la nature visant à rendre présent le loup dans la cité et à gérer diplomatiquement l'espèce. Pierrick Cézanne-Bert et Stephan Castel (Cessa) ont montré comment de question périphérique pour les dispositifs de concertation étudiés dans le cadre du programme CDE, la question de la santé environnementale devient dans certains dossiers une thématique fédératrice des mobilisations territorialisées. La dernière séance publique, en mai, consacrée à la gouvernance des territoires, a fourni l'occasion d'une transition vers le nouveau séminaire de 2011-2012 qui sera co-organisé avec nos collègues du Centre Norbert Élias (EHESS-CNRS). Giorgio Blundo (EHESS) a présenté ses travaux sur les dispositifs transnationaux d'appui à la « bonne gouvernance » et Suzanne de Cheveigné (CNRS) ses travaux sur le traitement des questions environnementales dans les journaux télévisés.

La dernière séance, en juin, a pris la forme chacune des deux années de séminaire, d'une séance d'écriture collective des grandes lignes du rapport du programme CDE « Portée de la concertation », et d'exercice de synthèse des apports de l'année à la formulation des principaux résultats de cette recherche.

### **3. Les réunions de travail de l'équipe et les difficultés rencontrées**

Le projet avait été présenté par Jean-Michel Fourniau à la journée de lancement du programme CDE le 27 janvier 2009 à Vincennes. La notification d'acceptation de la recherche par le Ministère de l'écologie est parvenue à l'équipe le 16 mars 2009. Il a donc été décidé de consacrer la dernière séance du séminaire EHESS 2008-2009, en juin 2009, à la mise en place du programme de travail de l'équipe, disposition renouvelée les deux années suivantes comme nous venons de l'évoquer. L'équipe s'est ensuite réunie, en plus des rencontres mensuelles lors des séances du séminaire EHESS, tous les six mois sur une journée pour faire le point de l'avancement des travaux, puis deux fois à l'automne 2011 pour mettre au point le plan du rapport CDE.



**vendredi 12 juin 2009 à la Vieille Charité - Acteurs, territoires, arguments : La description des dossiers**

Lors de la première séance du séminaire EHESS 2008-2009, le 14/11/2008, nous avons commencé à discuter des modes de description des dossiers entrant dans le champ de la recherche CDE. La séance du 12 juin 2009 après-midi, de lancement de la recherche, a été à nouveau consacrée à l'approfondissement de l'organisation de nos enquêtes pour décrire des situations problématiques. Il s'agissait d'établir un cahier des charges commun définissant précisément la description que nous entendions faire des dossiers choisis pour analyser la portée de la concertation, avec ses multiples perspectives. Notre balistique sociologique vise à en rendre compte en associant l'idée de portée de la participation à l'idée de trajectoire des causes dans un espace à dimensions multiples.

**mardi 19 janvier 2010 fin d'après-midi et vendredi 29 janvier 2010 après-midi au Cessa - Les études de cas**

Deux demi-journées ont été consacrées en janvier 2010 au travail sur chacun des six dossiers retenus dans le cadre du projet de recherche. Il s'agissait de faire le point sur les matériaux disponibles sur chacun d'eux, corpus forcément assez hétérogènes pour chacun (entretiens antérieurs, comptes rendus de réunions publiques, revue de presse, tracts, sites Internet, etc.) et corpus nécessairement différents d'un dossier à l'autre en fonction de sa propre histoire et du mode d'implication de membres dans l'équipe dans le dossier. Il s'agissait donc d'abord de partager entre tous les membres de l'équipe la connaissance de chacun des dossiers. Il s'agissait ensuite d'établir les éléments disponibles ou manquants dans chaque corpus pour renseigner le cadre de description commun esquissé lors de la précédente réunion. L'accent a été mis lors de ce premier échange/partage des dossiers sur les éléments de périodisation de chacun des dossiers et de repérage de leurs configurations successives pour voir si des régularités étaient repérables. La demi-journée du 24 janvier a également permis de préparer l'intervention de Jean-Michel Fourniau lors des journées du programme CDE des 4 et 5 février 2010 à Grenoble.

**vendredi 11 juin 2010 à la Vieille Charité - Préparation du rapport intermédiaire**

La préparation du rapport intermédiaire était l'objet central de cette journée. La matinée a été consacrée à l'exposé du point d'avancement des travaux conduits sur chacun des dossiers, en prolongement de la réunion du 29 janvier au Cessa. Il s'agissait de vérifier le fonctionnement du cadre de description adopté et les problèmes qu'il pouvait soulever compte tenu de l'enquête conduite sur chacun des dossiers. L'après-midi a été consacré à la comparaison et à une discussion sur la question de la modélisation sociologique de la portée de la participation devant orienter la rédaction des monographies du rapport intermédiaire. Le travail de comparaison a porté sur 4 dimensions principales qui ont servi à décrire les dossiers dans le rapport intermédiaire comme dans le second volume de ce rapport final : la périodisation des dossiers (les configurations) ; les acteurs engagés ; les enjeux et la manière de les qualifier, les arguments les plus marquants sur lesquels les acteurs appuient leur cause ; les représentations, et notamment les précédents auxquels les acteurs font référence, les recoupements qu'ils font pour appuyer leur cause, les visions du futur qu'ils y engagent. Il est ressorti de ce premier travail de comparaison la nécessité d'approfondir en vue du rapport final d'une part la question des rapports dispositifs / milieux en retravaillant la description des dossiers autour d'une nomenclature d'épreuves communes ; la capacité de moments de concertation/débat public à donner prise à certains acteurs pour infléchir la trajectoire d'un dossier, qui est la manière dont nous définissons la portée. Conduire à bien ce travail nécessite donc de constituer sur chaque dossier un corpus numérisé permettant de décrire les configurations et

leurs épreuves caractéristiques à l'aide du logiciel Prospero, alors que jusqu'à présent seul le dossier LGV Paca avait fait l'objet d'une numérisation. Le cahier des charges de la constitution de ces corpus allégés sur chaque dossier a été défini.

**vendredi 22 octobre 2010 à la MMSH : *Des monographies à la comparaison des dossiers***

L'essentiel de la réunion a été consacré à une lecture croisée des différentes études de terrains présentés dans le rapport intermédiaire. Un ensemble de remarques ont été faites sur chacun des chapitres, afin d'en préciser la périodisation et d'en améliorer la rédaction. Celle-ci fait en effet apparaître des lacunes pour permettre une réelle comparabilité des dossiers. Aussi est-il apparu nécessaire d'enrichir la description de chaque dossier sur plusieurs thèmes constitutifs de dimensions transversales à traiter dans le rapport final, concernant les transformations du monde associatif régional telles que chaque dossier les donne à voir, les représentations du territoire à l'œuvre dans les dossiers, l'agencement des briques argumentatives spécifiques à chaque configuration (« briques » dont une première liste avait été proposée, à titre indicatif, dans l'introduction du rapport intermédiaire), la formalisation de la trajectoire des dossiers. Par ailleurs, le point a été fait sur la constitution des corpus numérisés de chaque dossier, et force a été de constater que le travail n'avait pas avancé dans ce domaine, l'utilité de cette numérisation au regard de la lourdeur du travail matériel de numérisation (passage de dossiers sur papier à un corpus numérique) n'étant pas jugée très pertinente. L'objectif a néanmoins été maintenu pour la réunion suivante.

**jeudi 13 janvier 2011 à la MMSH : *Les difficultés du travail de comparaison des dossiers***

Trois points ont été examinés lors de cette journée de travail. Il s'agissait en premier lieu de faire le point sur le rassemblement des éléments nécessaires à renseigner le cadre de description commune des acteurs et des briques argumentatives caractéristiques des différentes configurations de chacun des dossiers, rassemblement nécessaire pour approfondir la comparaison des dossiers. Il s'agissait en second lieu, dans le même souci, de faire le point de la constitution d'un corpus numérisé minimum pour chaque dossier, permettant notamment de comparer les répertoires d'épreuves caractéristiques. Enfin, il s'agissait d'examiner les éléments nécessaires à la comparaison plus transversale des dossiers concernant l'évolution des milieux associatifs impliqués et la transformation des représentations du territoire, autour des enjeux de métropolisation, ou des risques, autour des enjeux de santé environnementale. De fait, le faible avancement du travail de comparaison des dossiers à cette réunion a fait apparaître une certaine démobilisation de l'équipe, essentiellement composée de chercheurs contractuels nécessairement engagés dans d'autres travaux puisque les financements du programme CDE ne couvraient plus depuis plusieurs mois leurs salaires (les salaires couverts par le programme n'excédaient pas 8 mois à temps plein pour les 4 membres de l'équipe (2 au Cessa, 1 au LaMeS, 1 à l'Inrets) émargeant à ce programme). Aussi, si l'approfondissement du travail sur chacun des dossiers dans lequel tel ou tel membre de l'équipe est engagé de diverses manières a été poursuivi, la comparaison des dossiers s'avère plus difficile à conduire en dehors des exercices de séminaire, notamment parce qu'elle nécessiterait un investissement de chacun dans le maniement du logiciel Prospero. La discussion a néanmoins permis de préparer l'intervention de Jean-Michel Fourniau aux journées du programme CDE des 3 et 4 février à Lille.

**vendredi 10 juin 2011 à la Vieille Charité : *Les axes transversaux de la comparaison des dossiers***

Le renouvellement de ce constat lors de cette nouvelle réunion a conduit à abandonner l'objectif de constituer un corpus numérisé minimal de chacun des corpus pour pouvoir

conduire leur comparaison à l'aide de Prospero, et à se concentrer sur les dimensions plus transversales de la comparaison dont ce premier volume du rapport final rend compte. Il s'agissait d'analyser à quelles conditions des causes qui se forment sur un terrain peuvent concerner d'autres terrains ; comment des problématiques comme le développement durable, fortement apparu au moment du débat Vral, un an avant le Grenelle de l'Environnement, ou la santé environnementale, thématique qui caractérise la configuration actuelle du dossier du SPPPI et de la gestion des risques sur la zone de Fos et de l'Étang de Berre, circulent à l'échelle régionale et peuvent finalement structurer d'autres dossiers. La disposition de corpus numérisés homogènes sur nos différents dossiers visaient à équiper ce travail de comparaison. Il est présenté de manière plus littéraire dans ce rapport (notamment le chapitre 2 de ce volume).

#### **mardi 4 octobre 2011 à La Borderie : *Plan du rapport final***

Le GSPR organisant son école d'automne du 5 au 8 octobre au gîte des Chênes, sur la commune de Bonnieux dans le Vaucluse, gîte tenu par d'anciens collègues de l'association Arenes, école d'automne à laquelle participaient plusieurs membres de l'équipe, il a été décidé de réunir l'équipe dans ce cadre champêtre la journée précédant l'école d'automne, pour travailler à l'écriture collective du rapport final. Le plan définitif des deux volumes y a été arrêté, et les éléments disponibles de rédaction passés en revue. Le contenu des chapitres du premier volume a été discuté collectivement.

#### **vendredi 25 novembre 2011 après-midi à la Vieille Charité : *Point sur l'avancement du rapport final***

Cette ultime réunion de travail de l'équipe a permis de faire le point de l'écriture du rapport final. L'évolution du dossier LGV Paca, avec la reprise imprévue du conflit territorial suscité par l'ouverture de la phase de concertation — qui se voulait préparatoire à l'enquête d'utilité publique (choix du tracé) mais conduit à redéfinir le projet —, a conduit à rediscuter certaines hypothèses. Un parallèle apparaissant plus fortement entre la trajectoire du dossier LGV Paca et la trajectoire du dossier de la THT Boute-Carros, une nouvelle hypothèse sur la portée du débat public comme moment spécifique entre des phases de conflit territorial, pouvait être esquissée. Elle fait l'objet du premier chapitre du volume I, qui a été ajouté au plan arrêté précédemment.

#### **4. Le carnet de recherche [concertation.hypotheses.org](http://concertation.hypotheses.org)**

Constatant que de nombreuses équipes de recherche en SHS utilisaient déjà le blog comme moyen de communication scientifique directe, mais sur des plateformes généralistes non adaptées aux spécificités de leur pratique, le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo regroupant Revues.org, Calenda et Hypotheses.org) a ouvert en 2009 une plate-forme de carnets de recherche — [hypotheses.org](http://hypotheses.org) — offrant un dispositif simple et léger de communication web pour les chercheurs en SHS. Le portail de Cléo, *Openedition* (Revues.org, Calenda et Hypotheses.org) a été labellisé « équipement d'excellence » le 14 février 2012 (cf. <http://leo.hypotheses.org/8619>)

L'équipe a considéré que c'était une opportunité à la fois pour communiquer entre ses membres situés à Marseille, Aix et Paris, pour rendre compte de l'avancement de la recherche et ouvrir avec nos collègues le débat, à la fois théorique et politique sur les effets de la participation du public aux processus décisionnels. Elle a donc demandé l'ouverture d'un carnet intitulé [concertation.hypotheses.org](http://concertation.hypotheses.org). Le carnet est ouvert depuis janvier 2010 et s'est vu attribué le n° ISSN : 2109-9804 dès le premier lot d'attribution à 69 carnets de la plateforme Cléo, en juin 2011 (cf. <http://leo.hypotheses.org/6962>).

Ce carnet est conçu comme un espace d'échanges autour des recherches de terrain entreprises dans le cadre du projet CDE. Il invite les contributeurs intéressés par ce carnet à discuter l'idée qu'il n'y a pas lieu de clore l'inventaire des utilités du débat pour analyser sa portée, et propose cette notion de portée comme alternative à la notion d'effets, trop fonctionnaliste. Le carnet invite à contribuer à formaliser la manière dont les acteurs explorent eux-mêmes la cartographie des effets possibles de la concertation, articulent leur expérience vécue dans des milieux affectés par une décision, un projet d'aménagement, un risque, avec les espaces de production et de circulation de l'information sur la situation en cause et ses conséquences, les lieux de mise en discussion publique et d'élaboration des décisions, et les principes généraux qui leur permettent de soutenir leurs causes et d'ordonner leurs représentations dans des disputes et des conflits.

## Portée de la concertation

*Sociologie des effets de la participation  
du public aux processus décisionnels*



Accueil À propos Crédits

### Des questionnements sur les effets de la participation du public à la modélisation de sa portée

Publié le 30 janvier 2010 par Jean-Michel Fourniau

La question des effets de la participation, quand celle-ci devient un discours dominant – de sa portée décisionnelle ou démocratique, de sa capacité à orienter l'action publique dans le sens du développement durable – est au cœur de la critique à l'encontre des multiples dispositifs participatifs et délibératifs dont l'expérimentation et l'institutionnalisation se diffusent. Celle-ci n'émane pas seulement des participants, des militants ou des décideurs, elle est un fil rouge des travaux des chercheurs qui se sont saisis du phénomène participatif.

La plupart des approches dressent des listes d'effets potentiels, désirables ou pervers, de multiples dispositifs de participation, et s'intéressent aux conditions procédurales ou politiques de leur réalisation. Par construction, de telles approches ne peuvent clore la liste des effets pris en compte qu'en référence aux limitations des cas étudiés ou, quand elles se donnent des ambitions plus vastes, que par un geste normatif. Aussi, [Michel Callon \(2003\)](#), à la suite d'[Andrew Barry \(2001\)](#), a souligné l'importance de réfléchir à la nature de l'espace public nécessaire pour la démocratie technique et à l'infrastructure matérielle pour construire un milieu favorable à l'émergence de citoyens intéressés à débattre des sciences et des techniques. Nous voudrions donc, avec ce carnet, tenter une autre approche – en lien avec la recherche **Portée de la concertation** dans le cadre du programme "Concertation, décision, environnement" du MEEDDM (<http://www.concertation-environnement.fr>), en partant d'un argument présenté par

#### Catégories

- Annonces
- Concepts
- corpus
- Non classé
- Séminaires
- Terrains

#### Blogoliste

- GIS Participation du public, décision, démocratie participative
- LittOcean
- Le carnet socio-informatique et argumentation
- Le site du GSPR
- Prospérologie
- LAMES Laboratoire méditerranéen de sociologie
- Plate-forme INRETS PFI Participation du public aux processus décisionnels et Recherche Transports
- DEST

#### Billets récents

- La portée de la participation
- La portée des dispositifs participatifs face au retour du conflit
- Un événement structurant pour la recherche francophone

Quelques papiers des membres de l'équipe y ont été publiés (ISSN 2109-9804), en plus de l'annonce et du compte rendu de diverses séances du séminaire, à côté d'autres papiers contribuant à la discussion de la portée de la participation :

- Chateauraynaud F. et J-M. Fourniau, « [La portée des dispositifs participatifs face au retour du conflit](#) », Carnet de recherche *Portée de la concertation*, mis en ligne le 8 novembre 2011.
- Fourniau J-M., « [La portée de la participation dans une approche de balistique sociologique](#) », Carnet de recherche *Portée de la concertation*, mis en ligne le 8 janvier 2011.
- Fourniau J-M., « [Contestation, délibération et représentation : l'institutionnalisation controversée d'un modèle français de débat public](#) », Carnet de recherche *Portée de la concertation*, mis en ligne le 6 décembre 2010.
- Leborgne M., « [Les marques territoriales : entre mémoires, communautés et débats](#) », Carnet de recherche *Portée de la concertation*, mis en ligne le 30 mars 2010.
- Van Couyghem J-M., « [Présentation des corpus du dossier LGV PACA](#) », Carnet de recherche *Portée de la concertation*, mis en ligne le 19 mars 2010.
- Fourniau J-M., « [Des questionnements sur les effets de la participation du public à la modélisation de sa portée](#) », Carnet de recherche *Portée de la concertation*, mis en ligne le janvier 2010 (image ci-dessus).

## II. LES CONFIGURATIONS D'UN DOSSIER : UN CADRE COMMUN DE DESCRIPTION DE TRAJECTOIRES VARIÉES

Si tout peut faire l'objet de controverse, tout ne fait pas controverse à n'importe quel moment dans une même société ou un même territoire, ni de la même façon à différents moments. Les objets posent leurs conditions, selon par exemple les prises qu'ils donnent à une description partagée, leur degré de stabilité dans le temps et l'espace, leur capacité à composer, etc. Les objets occupent une place centrale dans les situations de mésentente (au sens de Rancière, c'est-à-dire les situations « où la discussion d'un argument renvoie au litige sur l'objet même de la discussion et sur la qualité de ceux qui en font un objet »<sup>4</sup>), ne serait-ce que parce qu'un territoire n'est jamais un enjeu seulement symbolique dans les mobilisations territorialisées, mais qu'au contraire celles-ci se cristallisent sur des objets (son jardin...), des lieux (son village...). Une fois que les acteurs parviennent à s'accorder sur la nature et les propriétés des entités en cause, c'est dans le mode d'expression de la dispute que se forment à la fois les qualités controversables des objets et les capacités d'expression des registres critiques ou argumentatifs utilisés.

C'est pourquoi nous avons pris le parti méthodologique d'analyser les moments de concertation dans la trajectoire des dossiers et des arguments avec lesquels on se dispute sur ces dossiers. À la variation des terrains correspond donc également une variation des dispositifs de concertation et de débat public observés que résume le tableau ci-dessous.

Le premier volume de ce rapport final est consacré à quelques axes transversaux de la portée de la participation que la comparaison des différents terrains analysés rend particulièrement saillants. Dans ce second volume du rapport final, chaque monographie suit, dans le respect du style propre de chaque auteur, un cadre commun de description des différents dossiers adopté pour caractériser les trajectoires de chacun des dossiers et expliciter pour chacun d'eux la portée des moments de concertation ou de débat public.

---

4. Jacques Rancière (1995), *La mésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée, p. 15.

### Les dispositifs participatifs suivis dans le champ de l'enquête

Domaine concerné Types de dispositif	Planification urbaine	Grandes infrastructures	Risques	Politique publique
Conflit territorial (pas de dispositif spécifique)		LGV Paca BBC	Incinérateur	
Débat public CNDP		<b>LGV Paca</b> <b>ITER</b> <b>BBC</b>		<b>VRAL</b>
Dispositifs locaux de concertation	SCOT de Toulon, sur la question de la nouvelle gare TGV en lien avec la LGV Paca		<b>SPPPI</b> , en lien avec d'autres dispositifs sur les risques industriels et la qualité de l'air	
Tirage au sort	-	-	-	<b>Atelier citoyen VRAL</b>

#### 1. La notion de configuration dans la trajectoire des dossiers

Pour produire une analyse sociologique de la notion de portée, nous nous sommes donc proposé de construire un espace de variation des situations à risque auxquelles un milieu peut être confronté dans la région Paca. Notre approche sociologique supposait alors d'être au plus près de ce que font et disent les acteurs, de leurs expériences, des récits et des argumentaires qu'ils produisent, des points de vue et des causes qu'ils défendent, en évitant les effets de porte-parole qui ne redistribuent pas la parole. Mais comment faire dès lors que prolifèrent les prises de parole, les expériences, les formes d'expression et de manifestation publique ? C'est à cette question qu'entend répondre l'effort de modélisation que représente le cadre commun de description adopté. Celui-ci doit permettre :

- de confronter des trajectoires de causes fort différentes ;
- de rendre manifeste tout ce qui résiste, pèse, entre en lice, altère les processus et les mouvements ;
- de regarder comment les protagonistes articulent ou réarticulent leurs visées (leurs cibles) et la trajectoire effective (la portée manifeste) produite au fil des épreuves, en tentant de garder une prise sur le processus ;
- de prendre la mesure du degré d'interaction entre les élaborations publiques et les milieux d'activités ou les formes de vie concernés par la trajectoire de la cause – car les chances de relance et de rebondissement sont liées à la manière dont les milieux entrent, ou non, en interaction avec les porteurs de causes ou d'enjeux.

Ce second volume du rapport final présente donc des monographies décrivant les trajectoires de chacun des six dossiers — dans le cadre de description commun explicité dans la section suivante — qui agencent différentes configurations, notion que nous précisons maintenant.

La description de la trajectoire politique des dossiers complexes demande en premier lieu la construction d'une périodisation outillée. Il s'agit donc de produire un découpage chronologique mettant en évidence la sémantique socio-historique de l'expérience des

acteurs, du moins de ceux qui sont les plus fortement engagés dans un dossier. Au-delà de la question de savoir si ce sont plutôt les forces accumulées ou plutôt les façons d'argumenter à des moments décisifs qui font les différences entre les causes ou les mobilisations, il y a encore celle qui consiste à interroger la trajectoire des arguments eux-mêmes. Certains énoncés atteignent en effet un degré suffisant de visibilité et de présence dans l'espace public pour contribuer à modifier les catégories et les représentations communes. Leur rôle est donc déterminant dans la périodisation des configurations successives d'un dossier.

Chaque configuration relève de ce que Jacques Rancière appelle un partage du sensible<sup>5</sup>. Elle stabilise :

- des modes de faire : des expériences partagées dans des milieux (une perception commune, des sens communs) ;
- des modes de dire : des systèmes de preuves et d'argumentation, des dispositifs d'expertise et de débat ;
- des modes de l'être : des modalités temporelles de l'action et du jugement ;
- l'institutionnalisation des dispositifs fixant les espaces où se font/se disent telles et telles choses.

Un régime relativement stabilisé de ces quatre modalités de l'agir en société dessine donc ce que nous appelons une configuration. Celle-ci met à disposition des acteurs des ressources stabilisées qu'ils peuvent engager dans des épreuves publiques, dessine les contours de ce sur quoi l'on peut se mettre d'accord et contraint les formes de l'accord, spécifie également les zones des dissensus sur lesquels aucun compromis n'est possible. La trajectoire d'un dossier est donc un agencement de configurations distinctes, et il faut identifier les épreuves, les processus qui font passer un dossier d'une configuration à l'autre. Dans la plupart des dossiers, ces épreuves se jouent dans des localités — territoire local, mais aussi milieu spécialisé, dispositif organisationnel, fussent-ils internationaux — et ce sont des transformations dans ces localités qui peuvent constituer des « *turning points* »<sup>6</sup>, provoquer un changement de phase du dossier. Mais la trajectoire des dossiers se déploie dans les arènes publiques et est également affectée par des transformations globales. Il convient donc de comprendre comment les acteurs d'un dossier se saisissent de nouvelles catégories — le développement durable, le changement climatique, la biodiversité... —, de nouveaux dispositifs — perfectionnements météorologiques, débat public... — pour infléchir la trajectoire du dossier.

La portée d'une cause résulte autant de la manière dont les différents acteurs agissent et réagissent afin d'avoir prise sur la trajectoire d'un dossier, que des appuis issus des épreuves de tangibilité. Du même coup, loin de réduire les processus à de purs jeux de forces et de stratégies, notre description s'attache à rendre compte des épreuves de réalité qui constituent des moments décisifs dans la production des points d'inflexion ou de basculement des causes et des mobilisations collectives.

Les quatre dimensions mentionnées ci-dessus en référence à Rancière permettent également de décrire les changements de configuration. Ceux-ci peuvent alors s'analyser comme affrontement entre des partages du sensible. Les changements de configuration sont donc des moments potentiels de surgissement du politique. Ainsi, les périodes de débat public peuvent

---

5. Jacques Rancière (2003), *Aux bords du politique*, Paris, Folio, Essais.

6. Andrew Abbott (2001), "On the concept of turning point" in A. Abbott, *Times matters. On theory and Methods*, The University of Chicago Press.

être des moments politiques reconfigurateurs qu'il importe de saisir pour comprendre la portée de la participation du public.

## 2. Un cadre commun de description de la trajectoire des dossiers

Pour équiper cette description de la trajectoire des dossiers comme agencement de configurations, caractériser les moments politiques et les épreuves de réalité qui font passer d'une configuration à l'autre, nous avons défini plus pratiquement le cadre commun suivant.

### La périodisation des configurations de chaque dossier

Pour chaque période caractéristique d'une configuration spécifique des jeux d'acteurs et d'arguments, il s'agit d'abord de lister les événements marquants, notamment ceux qui délimitent le passage d'une période à l'autre.

On a donc établi pour chaque dossier un répertoire des événements marquants, au sens où chacun est repris dans le dossier (ce peut être des événements auquel les acteurs donnent une importance sur le moment, sans qu'ils aient une portée par la suite), devient une référence disputée ou partagée. On s'est intéressé aux marques de clôture dans la dynamique des dossiers. On s'est intéressé également au repérage des futurs (catastrophes annoncées, prophéties de malheur ou de bonheur, ouvertures d'avenir, etc.) convoqués dans la discussion publique.

Mais le travail de comparaison comporte une étape cruciale : remettre l'ensemble des dossiers dans une périodisation globale constituée des grandes lois et événements nationaux ou régionaux par rapport auxquels se situent le répertoire des événements marquants de chaque dossier et l'action de leurs protagonistes.

### Les prises des acteurs

Bien évidemment, chaque configuration est également caractérisée par ses acteurs principaux. On s'est donc attaché à répertorier les porte-parole, les acteurs émergents, ceux qui disparaissent dans les changements de configuration...

Pour influencer sur la trajectoire du dossier, les acteurs disposent de ressources qu'il nous a fallu spécifier :

- les **épreuves et les arguments** les plus marquants,
- les répertoires des **qualifications des objets**, notamment des territoires (les marques territoriales),
- les **précédents** auxquels les acteurs font référence, et aux recoupements qu'ils font pour appuyer leur cause, aux **visions du futur** qu'ils y engagent. Pour cela, il est utile de lister les documents auxquels les acteurs font référence.

## 3. La portée des arguments

Qu'est-ce qui fait la portée d'un argument ? À quelles conditions s'impose-t-il bien au-delà de ceux qui l'ont introduit, au point de se transformer en mot d'ordre, en lieu commun ou en indicateur de positionnement politique ? Les arguments doivent se former, se frotter à des contre-arguments, subir des amendements qui en changent le sens, s'entourer de formules d'appui, d'opérateurs de factualité et de systèmes de valeurs, et traverser, non sans adversité, de multiples scènes d'action et de jugement. Les arguments sont donc des éléments de



discours qui, quand ils sont évoqués, ont une force d'évidence, résistent aux contre-arguments qu'ils appellent. La portée des arguments devrait ainsi pouvoir se mesurer à leur degré de disponibilité dans des contextes d'action et de jugement quotidiens.

La description s'est attachée à distinguer les divers registres de discours utilisés dans les dossiers : tout n'est pas argumentation dans un débat public ! Il s'agit donc d'identifier les marqueurs langagiers de ces divers registres : le récit ; le témoignage ; l'argumentatif (bien que, mais, or...). Sur ce dernier registre, l'idée est de pouvoir caractériser dans chaque configuration, un mouvement argumentatif général. L'analyse, mise en œuvre plus spécifiquement dans le chapitre VII, distingue divers types d'arguments pour caractériser les registres argumentatifs des acteurs.

Suivre la trajectoire des arguments suppose d'identifier les acteurs qui les créent, qui les portent, les mettent à l'épreuve ou les transforment pour leur donner une portée maximale. Nous pouvons alors appréhender l'impératif argumentatif qui pèse sur les acteurs dans de multiples arènes, et en particulier dans les controverses et les débats publics, comme l'expression d'une évaluation critique des énoncés, des idées ou des propositions, dont le devenir dépend de l'acceptation — ou du rejet — de leur portée.

La portée d'un argument se mesure ainsi à la liste des arènes qu'il peut traverser et affecter sans modification fondamentale. C'est pourquoi l'émergence d'un nouvel argument fait l'objet d'un lourd travail cognitif et politique visant à associer durablement trois types de contraintes : la série des cadres ou des contextes dans lesquels l'argument est présentable ; les entités ou les objets qu'il affecte directement et virtuellement ; le type d'ouverture d'avenir, de changement ou de révision qu'annonce l'argumentation mobilisée. Un bon argument est non seulement capable d'affronter la durée, mais il modalise le temps, construit des relations plausibles entre séries passées, situations présentes, et épreuves futures.

### **III. PLAN DU VOLUME 2**

Au regard de ces dimensions — qualification des événements marquants ; représentations et répertoires argumentatifs mobilisés ; trajectoire des arguments ; précédents ; exemplarité des cas mise en avant — la portée se mesure à la capacité des moments de discussion publique à mettre en résonance milieu, espaces de calcul et représentations des différents acteurs (notamment représentations territoriales), ce qui spécifie une configuration donnée. Mais les transitions des configurations de conflit territorialisé à des configurations de débat public, puis du débat public à la normalisation sont diverses. Quelques cas prototypiques sont dégagés en conclusion (cf. volume 1), les formes de conduite des projets contraignant toujours fortement les possibilités d'action : la convergence des mobilisations qui permet un gain de puissance d'expression faisant entrer le dossier dans une nouvelle phase ; la relocalisation de la concertation, avec ses épreuves de réalité ; les transitions procédurales.

#### **1. Le temps long du débat THT Boute-Carros : une atteinte à sa portée ?**

L'étude du cas du débat public Boute-Carros (ligne THT traversant notamment un Parc naturel régional, à la fin des années 1990) constitue ce qu'on pourrait appeler un « dossier complet », à la fois dans son ancrage et dans sa portée. Les territoires concernés par le projet débattu ont en effet fait l'objet de travaux de recherche approfondis par l'auteur de ce chapitre, précisément sur la question de la convocation du territoire, entendu comme milieu de vie, dans la construction des identités locales. C'est dans cette trajectoire territoriale qu'est venu s'insérer, en 1998 et pendant 6 mois, un débat public dont la portée fait aujourd'hui

encore parler d'elle. Le déroulement d'une procédure de débat public dans les territoires verdoniens a alors constitué l'occasion prometteuse de tester dans quelle mesure la question territoriale (notamment celle des attachements au milieu) est intervenue comme élément déterminant ou non dans le panel d'arguments présent dans le débat. Sur la base de ce temps long du débat (1998-2012), un phasage chrono-thématique (agençant une succession de *configurations*) est établi, dans lequel la question du milieu (ici, territoires d'assise du projet débattu) constitue une ligne d'interprétation marquée ; en d'autres termes, il est mis en évidence le fait que si les contextes territoriaux d'entrée en débat pouvaient avoir une influence sur les modalités de discussion (configuration de **conflit** territorial éclaté), en retour, la procédure de débat public elle-même avait montré une capacité d'influence dans le sens d'un « rassemblement territorial » (configuration de **discussion** territoriale recentrée) permis par des cadres formalisés du débat. Par la suite, en lien avec l'évolution des cadres de la discussion (fin du débat public et mise en place d'une concertation par portion de territoires), une nouvelle configuration de conflit voit le jour, générant une re-territorialisation du conflit et une perte des acquis du débat public dans lequel la rencontre entre un projet (maître d'ouvrage) et le territoire (ses habitants notamment) avait pu trouver les moyens de l'échange. Le dossier Boutre-Carros illustre un phénomène qu'éclaire l'approche en termes de balistique sociologique : le cadrage d'une concertation permet de maîtriser une partie de sa portée, celle qui concerne la nécessaire organisation des territoires d'assise du projet pour que ces territoires soient entendus par tous.

## **2. Un territoire d'expérimentation pour la concertation sur les risques industriels : le bassin de Fos-sur-Mer et l'étang de Berre**

L'étude de cas proposée dans ce chapitre porte sur un dispositif emblématique de la construction d'une politique de gestion des risques industriels : le Secrétariat permanent pour les problèmes de pollution industrielle (SPPPI), dispositif pérenne d'information et de concertation sur les risques industriels du bassin de Fos-sur-Mer et de l'étang de Berre.

Créé en 1971, le SPPPI vient donc de fêter ses quarante ans d'existence. Sa mise en place est une réponse de l'État aux acteurs locaux qui s'inquiètent des conséquences du projet de création d'une Zone Industriale-Portuaire à Fos-sur-Mer, annoncée en 1966. Cette période, que les acteurs locaux nomment le « séisme », voit l'économie locale (18 000 ouvriers travaillent sur le chantier en 1973) et le cadre de vie (les rejets industriels perturbent l'écosystème, les problématiques de la pollution de l'eau et de la pollution de l'air deviennent rapidement incontournables) être profondément bouleversés. Les préoccupations environnementales et les inquiétudes pour le cadre de vie sont donc présentes dès la naissance du SPPPI ; mieux, elles sont en fait à l'origine de sa création.

La première configuration du SPPPI, de 1971 à 1986, correspond ainsi à l'émergence de la question environnementale sur le territoire. Le SPPPI se préoccupe alors essentiellement des pollutions dues aux rejets industriels et de leurs conséquences environnementales, et fonctionne comme une instance de négociation entre l'État, qui contrôle l'opération, les industriels, nouveaux acteurs incontournables du territoire, et les collectivités territoriales. Les premières années de fonctionnement du SPPPI constituent son « âge d'or » : en un peu plus de 10 ans, les rejets industriels dans l'étang de Berre sont réduits de plus de 90%.

La deuxième configuration du SPPPI débute en 1987, avec la traduction en droit français de la directive européenne de 1982, dite directive Seveso<sup>7</sup>. La catastrophe de Seveso a largement

---

7. La catastrophe de Seveso du 10 juillet 1976 a fait prendre conscience aux autorités politiques que le risque pouvait se transformer en catastrophe.

modifié les représentations des interactions entre l'industrie et son environnement : l'accident industriel fait craindre des conséquences sur l'intégrité physique des populations riveraines. C'est désormais la gestion du risque industriel qui est au centre des préoccupations. Le SPPPI veille alors à l'application de la législation sur le risque industriel, en créant des groupes de travail concernant les études de danger, les distances d'isolement, les plans particuliers d'intervention. Les groupes de travail réunissent principalement industriels, services de l'État et collectivités territoriales. Le public est quant à lui un bénéficiaire de ces politiques : il faut informer les habitants, les éduquer, afin qu'ils aient les bons réflexes en cas d'accident et qu'on évite le sur-accident suite à un mouvement de panique.

La troisième configuration débute en 2002, avec la création des premiers groupes de travail expérimentaux de préfiguration des CLIC (Comités Locaux d'Information et de Concertation). Au cours des années 2000, de nouveaux projets favorisent l'émergence de conflits locaux importants, qui mettent au centre des argumentaires l'impact sanitaire des installations industrielles. Alors que la concertation semble devenue incontournable, le SPPPI, principal dispositif de concertation sur le territoire, connaît une importante crise existentielle : il est incapable d'aborder le projet d'incinérateur qui mobilise l'ensemble des acteurs locaux et n'a pas de réponse à apporter aux questions de plus en plus fréquentes sur le thème de la santé environnementale. Cette crise aboutit finalement à une rénovation du SPPPI, avec la création d'un axe Santé-Environnement en son sein.

Le dossier du SPPPI illustre les nombreuses interactions entre milieux, dispositifs et représentations : il est né du « séisme » qu'a connu le territoire à la fin des années 1960 et a, en retour, un impact sur le milieu, notamment par la réduction des rejets industriels. L'évolution des représentations de l'industrie et de son fonctionnement a contraint le SPPPI à se transformer pour prendre en compte le thème de la santé-environnement.

### **3. Un débat de grande portée : La LGV Paca**

Dans ce chapitre, nous attribuons la profonde transformation du projet dans la douzaine d'années d'existence du dossier LGV Paca à l'existence d'une arène régionale de discussion du projet, caractéristique d'une configuration installée par le moment du débat public mais qui perdure bien au-delà. Il est en effet remarquable de noter que la conduite du projet a, dans les différentes phases succédant au débat public, jugé nécessaire de maintenir des dispositifs inclusifs de concertation permettant de discuter à l'échelle d'ensemble du projet, c'est-à-dire à une échelle régionale. Ces dispositifs, malgré leur variation selon les périodes, ont toujours la double fonction, à l'instar du débat public, d'informer largement le public et de mobiliser en leur sein de manière ouverte — c'est-à-dire sans laisser au préfet ou au maître d'ouvrage le soin de les désigner — les acteurs associatifs susceptibles de participer le plus activement à la concertation. Et l'on retrouve pour l'essentiel, de la préparation du débat public à la concertation préalable à l'enquête d'utilité publique, sept ans plus tard, les mêmes acteurs associatifs impliqués dans ces dispositifs tout en étant, pour beaucoup d'entre eux, également impliqués dans les moments de conflits territoriaux. C'est l'existence de cette arène régionale ouverte de discussion sur le projet qui nous a conduit à caractériser l'ensemble de cette période de sept ans comme relevant d'une configuration de débat public. La portée du débat public désigne ainsi le chemin parcouru par le projet du fait du maintien de cette arène régionale de discussion au cours de ces sept années.

Cette arène est d'abord le lieu d'existence de ce que nous appelons une communauté de débat, relativement stable tout au long de la période. L'ouverture des dispositifs permet à cette communauté de débat d'exister par le déploiement d'un espace où, de proche en proche,

circulent les différentes positions sur le projet. Les chargés de mission des agences d'urbanisme assurent l'interface entre le dispositif institutionnel de pilotage du projet et certaines associations porteuses de thématiques comme l'arc méditerranéen et l'aménagement régional. Celles-ci, actives au sein des instances de concertation peuvent y partager des propositions avec des associations locales militant pour la réouverture de lignes et l'amélioration des dessertes TER, associations qui elles-mêmes peuvent participer à des actions d'opposition à la LGV conduites par d'autres associations locales ou des syndicats agricoles. Mais il faut souligner la fragilité de cette arène de discussion dont la consistance (périmètre des acteurs, fonctionnement ouvert, grandes thématiques) a donc été formatée par le moment de débat public et a été réactualisée par les dispositifs de concertation successifs des périodes suivantes. Alors que les enjeux qui structurent la discussion dans cette arène sont à l'échelle d'ensemble du projet, c'est-à-dire sont ceux de l'aménagement régional, aucun acteur de dimension régionale ne s'est constitué, les associations régionales de défense de l'environnement s'étant d'ailleurs très peu investies dans le débat.

Le regard sur l'évolution du projet nous conduit cependant à dire que cette arène de discussion n'est pas sans effet. L'idée mise en avant par le rapport Cousquer de système ferroviaire global au service d'un aménagement régional à long terme, qui définit le projet actuel, a ainsi permis à des propositions du « scénario alternatif » formulées au cours du débat public d'être réintégrées dans le projet alors qu'elles avaient été vite écartées dans la première phase de concertation après le débat. L'abandon d'une LGV « de bout en bout », formulée dans le débat public et examinée par l'expertise complémentaire commanditée par la CNDP en mai 2005, est par exemple devenue une caractéristique majeure du projet présenté à la concertation sur les études préalables à l'enquête d'utilité publique en 2011, et a conduit à le renommer : « système ferroviaire intégré Paca » et non plus LGV Paca.

Cette arène, articulée aux autres arènes, notamment celles ouvertes par les conflits territoriaux, existe jusqu'au retour à un régime dominant de conflit territorial, quand la concertation s'est territorialisée dans son dispositif (comités territoriaux et groupes géographiques) et son objet (le choix d'un tracé). Le dossier sort alors de sa configuration de débat public, caractérisée par le fonctionnement de cette arène régionale de discussion du projet, pour entrer dans une configuration d'utilité publique, selon un mouvement que nous avons également observé sur le dossier de la THT Boute-Carros. Dans cette nouvelle configuration, le mode de conduite de la concertation ne maintient plus une arène régionale ouverte, mais privilégie au contraire des discussions séparées selon les acteurs (élus locaux d'un côté, certaines associations de l'autre) et les territoires.

#### **4. SCoT de Toulon et LGV Paca : l'influence ciblée de deux processus entremêlés**

Dans l'optique retenue pour cette recherche, de comparaison entre divers dossiers, l'examen de la mobilisation des acteurs institutionnels de l'aire toulonnaise sur le dossier LGV Paca, fait ressortir trois points qui permettent d'interroger les autres dossiers sur les relations qui structurent les multiples arènes où chaque dossier se déploie.

Le premier point porte sur l'influence qu'exerce l'un sur l'autre les deux processus de planification métropolitaine et d'élaboration du projet LGV Paca. Par construction légale, RFF comme d'autres maîtres d'ouvrage, sont associés aux études de SCoT mais pas décideurs en la matière, réciproquement les grandes agglomérations sont associées aux études de la LGV Paca, mais sans pouvoir de décision sur ce dossier. Mais, la concomitance des calendriers des études préalables au débat public et des études de diagnostic du SCoT a permis de coupler les réflexions malgré la séparation des arènes institutionnelles de pilotage.

Dans la configuration du débat public, l'articulation entre les deux processus d'études est forte : les travaux de diagnostic du SCoT conduits par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulonnaise (Audat) alimentent également ses réflexions sur le passage de la LGV par Toulon ; les prises de position défendues devant le Comité technique de la LGV Paca sont préalablement discutées avec les services techniques de l'agglomération et exposés devant la commission Transports, les commissions territoriales ou le Comité syndical du SCoT. L'influence des deux dossiers l'un sur l'autre s'est exercée à travers cette circulation de la réflexion métropolitaine d'une arène à l'autre, avec la fixation (cartographique notamment) de la représentation des trois échelles du processus de métropolisation et du rôle que peut y jouer la LGV Paca<sup>8</sup>. Mais le déroulement du débat public, en permettant l'expression des conflits suscités par la LGV Paca a conduit au cloisonnement de ces arènes pour ne pas importer les contestations locales dans le processus d'élaboration du SCoT et du projet métropolitain, et canaliser les oppositions exprimées à propos de la logique du développement territorial du Var.

Le second point porte sur le rôle des débats entre institutions comme analyseurs importants de la qualité de conduite des projets et de la qualité de l'accroche entre le projet et le territoire qu'il traverse. De manière inattendue, c'est finalement l'existence d'une scène publique qui a permis que les conflits interinstitutionnels dans la sphère de gouvernance du projet LGV Paca, notamment entre les collectivités qui participent au cofinancement des études et le maître d'ouvrage, soient productifs. Scène d'apparition publique et scène d'argumentation, le débat a forcé les acteurs territoriaux, en particulier les collectivités, à s'y préparer pour faire valoir leurs intérêts. Le débat public a permis aux collectivités territoriales de se mobiliser, de s'approprier l'arène institutionnelle de gouvernance du projet où elles étaient en butte au refus de RFF d'étudier leurs demandes, notamment certaines options de tracé. Elles ont réalisé des contre-expertises afin de pouvoir exprimer leurs attentes vis-à-vis de RFF et de proposer des scénarios de desserte que RFF avait jusque-là refusé d'étudier. Elles ont utilisé la scène du débat pour faire valoir leurs réflexions métropolitaines et contraindre le maître d'ouvrage à les prendre en compte. C'est l'une des fonctions inattendues du débat, conçu d'abord pour permettre un débat entre la population et les institutions maîtres d'ouvrage.

Le troisième point vient souligner l'importance des politiques dans la dynamique des deux processus de planification urbaine et d'élaboration du projet LGV Paca. Notre regard sur la mobilisation des acteurs institutionnels éclaire les médiations politiques en restituant le jeu complexe des rapports entre politiques et techniciens dans ces grands projets. La configuration de débat public, avec son arène régionale de discussion ouverte et décloisonnée, donne de la légitimité à des acteurs comme l'Audat, pour structurer des modes de raisonnement sur l'aménagement du territoire et la planification urbaine, pour fixer des représentations cartographiques, qui constituent ensuite des ressources pour les acteurs politiques. Dans les périodes postérieures à celle du débat public, le cloisonnement des processus manifeste la prédominance des interactions politiques, et un acteur comme l'Audat se retrouve dans sa position plus classique d'assistance à maîtrise d'ouvrage des collectivités. Mais les représentations métropolitaines élaborées dans les arènes plus techniques sont réinvesties sur la scène politique et structurent les jeux d'acteurs : contrairement à l'organisation des trafics prévue par la SNCF, Toulon appartient au système urbain du grand delta du Rhône et non au système urbain azuréen. Cela a déterminé les alliances politiques et

---

8. Le rôle de la gare nouvelle pour le recentrage du développement urbain sur le « cœur attractif de l'agglomération » ; l'importance de la LGV pour la cohérence territoriale du Var et la structuration des relations entre les métropoles de Paca ; la nécessité de la grande vitesse pour donner réalité à l'arc méditerranéen et une place à Toulon sur ce nouveau « croissant » du développement européen.

finalement permis la décision en faveur de l'option de la LGV des métropoles du Sud plutôt qu'en faveur d'une LGV Côte d'Azur, et le choix de la modernisation de la gare de Toulon comme option conjointe au projet métropolitain et au passage de la LGV Paca.

## **5. Le débat public ITER-en-Provence : entre négociation internationale, information régionale et acceptation locale**

Le dossier relatif au débat public ITER en Provence présente une spécificité par rapport aux autres dossiers traités : les échelles qu'il convoque. De la grande échelle internationale (où le projet prend racine) à la micro-échelle locale (où il atterrit de manière souvent inattendue), le cas ITER pose de front la question de la capacité (ou non) d'une procédure de débat public d'intégrer cette dimension multiscalaire d'un dossier. La première réponse est négative ; elle vient d'ailleurs, pour d'autres raisons, renforcer l'histoire de la non-rencontre du nucléaire avec le débat public. Une autre manière de répondre est de mettre en avant les effets de l'échelle sur le type de mise en discussion qui se met en place entre les acteurs concernés. En ce sens, le dossier ITER est révélateur, de manière presque idéal-typique, de ce que chacune de ces échelles appelle comme mode naturel d'échanges. En effet, les origines internationales du projet ne peuvent prendre corps que dans le cadre d'une négociation (entre États) : c'est là que se discute l'opportunité du projet. La faisabilité quant à elle, toujours à un niveau international, se discute entre experts, de manière parcellisée, dans chaque unité de recherche spécialisée sur une partie du projet. C'est seulement après, dans la phase d'assemblage de ces différentes parties qu'intervient le territoire local. ITER à Cadarache est considéré comme l'occasion, pour la communauté scientifique internationale de la fusion thermonucléaire, de se bâtir une base unifiée.

Tout cela est décidé lorsqu'intervient en 2005, la deuxième configuration prise par le dossier : le débat public sur le projet ITER. L'échelle de concernement est l'échelle régionale : les participants (peu nombreux) n'y discutent pas de l'opportunité, ni même de la faisabilité du projet. Les groupes d'opposants n'y sont pas présents, boycottant une procédure qui, pour eux, entérine *de facto* un projet déjà devenu réalité. Les autres participants (riverains notamment) viennent s'informer dans le cadre d'un dispositif où les moyens ont été mis pour permettre une diffusion large d'informations sur le projet mais aussi des rencontres « questions/réponses » sur certains de ses aspects.

La troisième configuration, au-delà des cadres du débat, s'ancre plus profondément dans le territoire d'accueil du projet. Deux dimensions s'y rencontrent. L'une est un travail d'acceptabilité sur le projet (le rendre acceptable non seulement au niveau scientifique et technique mais aussi et surtout socialement, en fait économiquement) : la question des emplois locaux (« les retombées d'ITER ») est au centre des discussions. L'autre dimension concerne le fond de la réception locale du projet ITER : si le maître d'ouvrage (le CEA) avait pu s'attendre, au moment du débat public, à des interrogations de la part des riverains sur les impacts environnementaux du projet, il a en fait eu à répondre, de manière relativement inattendue, à des préoccupations locales liées aux possibilités d'accès aux services publics locaux pour les locaux. En effet, l'arrivée programmée et annoncée sur les territoires d'ITER (Val de Durance) d'une communauté internationale de chercheurs, ingénieurs et techniciens supérieurs (près de 4 000 a-t-on pu parfois entendre) a, pour beaucoup de riverains, été à l'origine d'une crainte vis-à-vis de leurs possibilités d'accès à un certain nombre de services (école et crèches pour leurs enfants notamment) mais aussi à la propriété (hausse du prix du foncier...).

Le dossier ITER illustre le cas particulier d'un débat public inséré entre des préoccupations géostratégiques (extra-territorialisées) et leur concrétisation sur un territoire d'accueil dont les répercussions ou les perturbations atteignent les profondeurs sociales et historiques des groupes qui les habitent. Cette longue trajectoire à travers les échelles spatiales aura pour conséquence la minimisation des effets de la procédure de débat public engagée, mais peu suivie.

## **6. Le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (VRAL) : la constitution d'une problématique sectorielle pour un débat de politique générale**

Le dossier VRAL émerge avec la construction d'une problématique, depuis Paris, lors de l'élaboration des schémas multimodaux, en 2002. Il illustre alors la « collision » que peut engendrer l'imposition d'une vision sectorielle de l'aménagement du territoire, « par le haut », avec un milieu qui, au fil des interactions et des débats publics, en a construite une autre. Alors que le CIADT identifie le couloir Rhodanien et son prolongement vers l'Espagne comme axe majeur du développement économique national, les territoires opposent une autre conception de l'aménagement et des transports selon un axe est-ouest, et demandent une requalification de la problématique.

Pendant la première phase du dossier, l'incapacité du MTETM à impliquer les acteurs locaux sur cette problématique sectorielle conduit à un échec de la procédure de concertation des élus, en termes de participation et de portée. L'organisation d'un débat public de politique générale marque une bifurcation qui fait entrer le dossier dans une seconde configuration (avant de qu'il ne « retombe »). Ce débat, premier du genre concernant les transports, souffre de la complexité du sujet et de l'absence de scénario contrasté pour présenter les conséquences et impacts, locaux et globaux. Les acteurs, essentiellement institutionnels, socio-économiques et associatifs, peinent à sortir de l'opposition environnement-congestion, portée par un maître d'ouvrage bicéphale. Le débat leur sert alors à mettre en visibilité des positions et arguments structurés sur d'autres scènes, notamment, celle du débat LGV PACA.

Parmi les effets visibles du débat, on note la prise en compte des discussions dans la décision de l'État, qui tient compte des oppositions à l'élargissement des autoroutes et met en place des mesures de planification et un observatoire afin de construire une connaissance commune. Une approche en termes de balistique sociologique permet d'élargir ce champ de réflexivité, de compter également la portée des arguments et actions, ce que nous avons tenté de mettre en perspective (évolutions en termes d'argumentation, de nouvelles catégories en travail, etc.). En l'occurrence, on assiste à une montée en attention des questions liées à la santé environnementale, au financement inédit d'une coordination associative pour réduire les asymétries et faciliter l'accès au débat, et à l'organisation d'un atelier citoyen comme modalité du débat. Des éléments de « normalisation » d'arguments ou de mode de mobilisation sont aussi remarquables, avec la non remise en question des principes et de l'organisation du débat public, en même temps que des doutes prégnants sur ses suites et la décision, avec une remise en question des chiffres donnés et de la construction de l'information, ainsi que l'association d'acteurs pour porter davantage dans le débat.

Cette scène de visibilité est d'ailleurs un moment spécifique que les acteurs utilisent, au-delà de l'expression de leurs arguments, pour tenter d'augmenter leur puissance d'expression. Ces recherches de prises donnent lieu à une typologie d'arguments spécifique au débat, ainsi qu'à de nouveaux modes de coopérations, d'actions conjointes ou collectives. Ce dernier, d'ailleurs, ne constitue, pour les acteurs du territoire, qu'une étape dans le dossier, un

possible, qui n'exclut pas les autres modes de prise pendant le débat, mais aussi en amont et en aval.

## **7. L'atelier citoyen VRAL : focus sur un dispositif délibératif comme modalité du débat public**

Le chapitre portant sur l'atelier citoyen organisé dans le cadre du débat sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (VRAL) constitue un « focus » sur un des éléments constitutifs de la « seconde phase » du dossier VRAL. Le chapitre met ici en relief les spécificités des designs des différents dispositifs, ainsi que l'articulation d'un débat « ouvert » avec un processus de type « conférence de citoyen ». Ce couplage, qui constituait une première, permet de montrer que de nombreux aspects, en termes d'argumentation, de processus d'enquête ou de raisonnements, sont communs aux deux dispositifs. L'atelier citoyen étant composé de « profanes », on ne peut donc imputer cette communauté d'argumentation à un « apprentissage » des acteurs du débat, qui auraient acquis une compétence avec l'habitude de la participation. Acteurs du débat et citoyens ordinaires puisent dans un même répertoire d'arguments, qui n'est pas affecté par le type de dispositif. D'autres aspects diffèrent pourtant selon le dispositif, et l'on peut noter l'argumentation originale du cahier d'acteur de l'atelier citoyen. Dépassant l'opposition congestion-environnement qui contraint le débat, il prône un changement de mentalité plutôt que de comportements, invitant à un regard réflexif de la société sur elle-même, sur le vivre ensemble. Ainsi, l'expérience que mobilisent les participants de l'atelier citoyen conduit à formuler les questions de transport dans une logique différente de celle des experts, et à chercher des prises pour l'action, articulant comportements individuels et changements collectifs. Enfin, les moments d'interactions entre les deux dispositifs font apparaître des changements de posture et de légitimation de la parole, en travail dans ces moments d'épreuve publique. On peut dire au final que si la parole de l'atelier citoyen est peu portée dans le débat, elle n'est pas occultée par les représentants de l'État, qui en reprennent des éléments d'argumentation.

---

Ce volume 2 ne comporte pas de conclusion qui lui soit propre, car il n'est pas séparé du volume 1. L'ensemble des travaux conduits dans cette recherche, études monographiques présentées dans ce volume et analyses plus transversales grâce à la comparaison des cas présentées dans le premier volume, alimentent ensemble notre examen de la portée de la participation, pour comprendre comment, dans leurs mobilisations territorialisées, certains acteurs parviennent à avoir prise sur un enjeu d'aménagement et ses conséquences environnementales, et à en infléchir la trajectoire et le sens. La conclusion figurant dans le premier volume doit donc être lue comme le chapitre concluant les deux volumes rendant compte de cette recherche.



## ANNEXE :

### PROGRAMME DES SÉMINAIRES EHESS 2009-2010 ET 2010-2011

#### Programme du Séminaire 2009-2010

##### **13/11/2009** *Débats publics et formes de mobilisation territorialisée : confrontation des approches*

- matin : Mathieu LEBORGNE (LAMES) : *Sur la portée du concept de « milieu » dans l'analyse de débats territorialisés*  
Jean-Michel FOURNIAU (INRETS et GSPR) : *Débattre du débat, une activité cadrée par les dispositifs de participation du public*
- après-midi : Francis CHATEAURAYNAUD (GSPR-EHESS), : *Le moment du débat dans la balistique des dossiers controversés*

##### **11/12/2009** *La portée de la participation du public aux processus décisionnels*

- matin : *Contraintes de description des dossiers et propositions de modélisation de la portée des débats, dialogue entre Francis CHATEAURAYNAUD, Jean-Michel FOURNIAU et Mathieu LEBORGNE sur la recherche proposée au programme Concertations, Décisions, Environnement (MEEDDAT)*
- après-midi : Jean-Michel Van COUYGHEM (chargé d'études à l'INRETS) : *Premières analyses du corpus sur la LGV Paca*

##### **8/1/2010** *Conflits territoriaux et participation autour du nucléaire*

- matin : Philippe BRUNET (Centre Pierre Naville, Université d'Evry Val d'Essonne), *Affaires privées et affaires publiques autour de l'industrie de l'uranium : pour une approche socio-historique de l'environnement concerté*
- après-midi : Francis CHATEAURAYNAUD et Pierrick CÉZANNE-BERT : *Les répertoires argumentatifs de la réversibilité. Étude du cas de l'enfouissement des déchets nucléaires dans la Meuse.*

##### **12/2/2010** *L'intelligence collective, une production associative dans l'espace public*

- matin : Isabelle HAJEK (LAMES), *L'intervention socio-associative dans l'espace public : une production cognitive politique collective. Le cas de l'incinérateur de Marseille.*
- après-midi : Aurélie CARDONA (doctorante au GSPR et à l'INRA), *La bio, argument catalyseur des mobilisations dans un conflit d'aménagement. Le cas de l'implantation d'un circuit de F1 dans les Yvelines.*

##### **12/3/2010** *La construction des publics dans des dispositifs participatifs*

- matin : Mathieu LEBORGNE et Jean-Michel FOURNIAU : *Le temps long du débat sur la THT Bouire Carros : une atteinte à sa portée ?*
- après-midi : Ingrid TAFERE (doctorante au GSPR-EHESS et à l'INRETS-DEST) : *Les activités délibératives des participants à une conférence de citoyens. Le cas de l'Atelier citoyen dans le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (VRAL)*

##### **9/4/2010** *Planification territoriale et trajectoire politique des controverses*

- matin : Alain NADAL et Olivier LABUSSIÈRE (CIRED) : *Suivre les oiseaux, composer des paysages éoliens : un nouveau regard sur la planification territoriale*
- après-midi : Pierre FOURNIER, Cesare MATTINA et Mathieu LEBORGNE (LAMES) : *Les mono-industries à risque dans le Val de Durance : comment éclairer le phénomène ITER ?*

##### **7/5/2010** *Gouvernance des territoires*

- matin : Sezin TOPÇU (ATER au CERES-ERTI, ENS) : *Le nucléaire à l'épreuve de l'"impératif participatif" dans un contexte post-accidentelle I: quel gouvernement des territoires et des populations ?*
- après-midi : Gabriel JOURDAN (Institut d'urbanisme de Grenoble) : *LGV PACA et affirmation métropolitaine de l'aire toulonnaise : l'impossible débat local ?*

## Programme du Séminaire 2010-2011

### **26/11/2010** *La portée de la participation du public aux processus décisionnels ou l'expérience des milieux*

- matin : Mathieu LEBORGNE (LAMES) : *Puissance d'expression/puissance d'impression : une discussion sur la nature des milieux*  
Francis CHATEAURAYNAUD (GSPR-EHESS) : *Le moment du débat dans la balistique des dossiers controversés*
- après-midi : À propos des *contraintes de description des dossiers et de la modélisation de la portée des débats*, dialogue entre Francis CHATEAURAYNAUD, Jean-Michel FOURNIAU et Mathieu LEBORGNE sur la recherche du programme Concertations, Décision, Environnement (MEEDDM)

### **10/12/2010** *La portée de l'institutionnalisation du débat public : comparaison des enjeux actuels au Québec et en France*

- matin : Mario GAUTHIER (Université du Québec en Outaouais) : *Le BAPE et l'institutionnalisation du débat public au Québec*
- après-midi : Jean-Michel FOURNIAU (GSPR-EHESS et DEST-INRETS) : *L'institution du débat public en France : tournant ou parenthèse dans l'histoire des décisions publiques ?*

### **14/1/2011** *Évaluation environnementale et communautés d'enquête*

- matin : Katharina SCHLIERF (post-doc au Cemagref Rennes et à l'ENGEE Strasbourg) : *Les outils d'évaluation environnementale : juge de paix des controverses sur la gestion de déchets ?*
- après-midi : Mathieu LEBORGNE et Jean-Stéphane BORJA (LAMES) : *La question de la formation de « communautés débattantes » sur les 6 terrains étudiés dans le projet Portée de la concertation*

### **11/2/2011** *Conflits et jeux d'acteurs autour des équipements métropolitains*

- matin : Mathilde GRALEPOIX (Polytech'Tours) et François BENCHENDIKH (CERAPS) : *La controverse comme processus de prise de position dans le jeu d'acteurs locaux. Cas de la localisation d'un broyeur à métaux dans l'agglomération nantaise et d'un centre d'incinération dans l'agglomération marseillaise*
- après-midi : Jean-Michel FOURNIAU et Ingrid TAFERE (doctorante au GSPR et à l'INRETS) : *L'émergence des enjeux métropolitains en PACA au crible des 6 terrains étudiés dans le projet Portée de la concertation*

### **11/3/2011** *Controverses et concertation sur les questions de pollution*

- matin : Florian CHARVOLIN (Modys) et Stéphane FRIoux (LARHA) : *La concertation avant la concertation : techniques de concernement, arts de la preuve et rôle des pouvoirs dans la prise en compte locale de la pollution atmosphérique (1930-1970)*
- après-midi : Christelle GRAMAGLIA (Cemagref Geau) et Ariane DEBOURDEAU (CSI-Mines) : *Controverses autour de l'émergence de la question des pollutions dans un bassin industriel ancien*

### **8/4/2011** *Trajectoire politique des controverses sur la nature et la santé*

- matin : Antoine DORÉ (Cemagref, Grenoble), *L'expérience publique de la nature : le cas de la carrière politique des loups en France*
- après-midi : Pierrick CÉZANNE-BERT et Stephan CASTEL (Cessa) : *La santé environnementale, question périphérique pour les dispositifs de concertation étudiés dans le projet Portée de la concertation, devient-elle une thématique fédératrice dans les mobilisations territorialisées ?*

### **13/5/2011** *Gouvernance des territoires*

- matin : Giorgio BLUNDO (Centre Norbert Elias, EHESS) : *Les dispositifs transnationaux d'appui à la « bonne gouvernance »*
- après-midi : Suzanne de CHEVEIGNÉ (Centre Norbert Elias, EHESS) : *Environnement et médias*